



FONDS DE PENSION

# UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR LE FINANCEMENT ET LA GESTION DES *Pensions*



**ETHIAS**

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS**

Ethias Pension Fund propose une approche globale, rigoureuse et professionnelle pour la gestion des régimes de retraite.

Notre structure repose sur des principes de gouvernance solides, une transparence totale et une expertise reconnue par plusieurs centaines d'employeurs.

Nous mettons à disposition des entreprises et institutions publiques une solution adaptée à leurs besoins spécifiques, qu'il s'agisse de pensions légales ou complémentaires.

## POURQUOI CHOISIR ETHIAS PENSION FUND ?

---

Ethias Pension Fund offre une solution pour les employeurs ou les fonds mono-employeur souhaitant déléguer la gestion de leurs régimes de retraite.

Notre approche repose sur plusieurs axes :

- Une expertise approfondie dans le domaine des pensions, assurée par des professionnels expérimentés.
- Un accompagnement personnalisé dans le choix des gestionnaires d'actifs et dans la définition de la politique d'investissement.
- Une prise en charge complète de la gestion administrative, de la gouvernance et du suivi réglementaire.
- Une absence de vocation commerciale garantissant des décisions guidées par l'intérêt des bénéficiaires et non par la recherche de profit.
- Une mutualisation des coûts permettant des économies d'échelle significatives.
- Une transparence totale dans les opérations et les décisions prises.

### ETHIAS PENSION FUND ?

---

Créée en 2015 par Ethias SA, Ethias Pension Fund est une Institution de Retraite Professionnelle (IRP) constituée sous la forme juridique d'un Organisme de Financement de Pensions (OFP). Elle est régie par la loi du 27 octobre 2006 relative au contrôle des IRP.

Ethias Pension Fund se distingue en offrant une structure multi-employeurs ouverte à toutes les entreprises extérieures au groupe Ethias, qu'elles soient publiques ou privées.

Elle est agréée pour gérer à la fois des pensions légales (1er pilier) et des pensions complémentaires (2e pilier) dans deux cantons distincts, garantissant une étanchéité de ces deux cantons.

## CANTON 1

### GESTION DES RÉGIMES LÉGAUX DE RETRAITE

Le Canton 1 est dédié à la gestion des pensions légales du secteur public. Il prend en charge les engagements de pension des agents statutaires, du personnel nommé des intercommunales, des CPAS et des mandataires communaux et provinciaux.

## CANTON 2

### GESTION DES PENSIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Canton 2 s'adresse aux employeurs publics et privés souhaitant offrir une pension complémentaire à leur personnel.

## LES MODES DE GESTION

---

Deux modes de gestion sont proposés au sein de ces deux cantons :

- Une **gestion collective** via un compartiment spécifique dans un Main Fund, encadrée par les experts des différents comités opérationnels d'Ethias Pension Fund.
- Une **gestion personnalisée** via un patrimoine distinct, permettant à un employeur de créer ses propres comités de suivi opérationnels et de définir sa propre politique d'investissement sur mesure.

Chaque entreprise affiliée conserve la responsabilité de son régime de retraite, tout en bénéficiant de l'accompagnement et de l'expertise d'Ethias Pension Fund.

## LA GOUVERNANCE

---

La gouvernance d'Ethias Pension Fund repose sur une structure claire et efficace :

- Le **Conseil d'administration** définit la politique générale d'Ethias Pension Fund. Il accomplit tous les actes nécessaires et utiles à la réalisation de son objet social.
- L'**Assemblée générale**, composée des représentants des entreprises affiliées, pose ou ratifie les actes essentiels relatifs au bon fonctionnement et à la bonne gouvernance de l'IRP.
- Les **comités opérationnels** ont pour mission, d'une part, d'assurer le suivi administratif et le contrôle de la gestion des régimes de retraite (comité de gestion) et, d'autre part, de superviser la gestion des actifs, de définir les allocations stratégiques et de procéder à la sélection des gestionnaires d'actifs (comité financier).

## LES FONCTIONS DE CONTRÔLE

---

Ethias Pension Fund met en œuvre plusieurs mécanismes de contrôle pour garantir la conformité et la fiabilité de ses opérations :

- **Audit interne** : vérifie la conformité par rapport aux procédures propres au fonds et analyse les risques.
- **Compliance officer** : contrôle le respect de la législation et des réglementations.
- **Fonction de gestion des risques** : identifie, mesure et communique les risques potentiels.
- **Fonction actuarielle** : fournit un avis indépendant sur les provisions techniques.
- **Commissaire agréé** : audite les comptes annuels et le rapport actuariel.
- **Data Protection Officer** : veille au respect de la réglementation en matière de protection des données personnelles, notamment le RGPD.



## FONDS DE PENSION

### CONTACTEZ-NOUS !

---

Plus d'infos ?

Demander une adhésion ?



[info@ethiaspensionfund.be](mailto:info@ethiaspensionfund.be)



[www.ethiaspensionfund.be](http://www.ethiaspensionfund.be)

Ethias Pension Fund OFP • [www.ethiaspensionfund.be](http://www.ethiaspensionfund.be) • voie Gisèle Halimi 10 • 4000 Liège  
Institution de retraite professionnelle, agréée par la FSMA le 30/05/2017 sous le numéro 50621  
BCE 0644.695.949  
Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. E. R. : G. Lardinois. 11/2025

# ETHIAS

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS**